

# Réunion du Comité Syndical

Séance du 7 novembre 2024

## Liste des délibérations

*Affichée en exécution de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales*

Numéro	Objet	Approuvée/ Rejetée
2024-20	Demande d'acompte aux communes pour les deux premiers trimestres 2025	Approuvée
2024-21	Autorisation à signer la convention avec la mairie de Mosnes pour le remboursement des frais engagés par la commune pour le SIVOS	Approuvée
2024-22	Autorisation à signer la convention MPO avec le CDG41	Approuvée
2024-23	Autorisation à signer la convention avec la DSDEN pour la subvention au RASED	Approuvée
2024-24	Participation aux frais de scolarité ULIS Veuzain 2023-2024	Approuvée
2024-25	Participation aux frais de scolarité Veuzain 2023-2024 pour un enfant scolarisé hors du RPI	Approuvée
2024-26	Création d'un emploi permanent d'Adjoint Technique principal de 2ème classe à 29/35ème au 01/01/2025	Approuvée

La Présidente,  
PROVOST Joëlle

